

PROCEDURE DEMANDE AIDE AU PERMIS

ou bien un devis datant de moins de 3 mois par rapport au jour de la demande avec la mention permis B, signature et tampon de l'auto-école obligatoire et votre signature avec la mention « lu et approuvé »

NB : les documents avec la mention « note », « reçu », « relevé de l'élève », « attestation » ne seront pas acceptés.

IV. Un relevé d'identité bancaire (RIB/IBAN)

Si vous réunissez tous les critères d'éligibilité et SEULEMENT SI, merci de transmettre votre dossier avec toutes les pièces justificatives par courrier uniquement :

CFA UNION
PUIO BAT 640
A l'attention de Mme SILVESTRE
91405 ORSAY CEDEX

En cas de dossier incomplet, ou non conforme, celui-ci vous sera automatiquement retourné.

**** Le CFA UNION ne reçoit pas directement les contrats enregistrés, seul l'entreprise reçoit ces contrats en 2 exemplaires, qui par la suite doit vous fournir votre exemplaire.**

Bien cordialement

Anne SILVESTRE

aideaupermis@cfa-union.org



CFA UNION-

PUIO-Bat 640

91405 Orsay Cedex

Versez la taxe d'apprentissage au CFA UNION.
Investissez dans vos futurs talents !